

Vos questions / nos réponses

Comment stopper Veratran 10?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 23/01/2018 16:40

Comme expliqué précédemment je suis dépendant au veratran 10 depuis 2 ans à peu près. À la base c'était pour m'endormir à cause de 2-3 soucis, et quelques mois après je me suis rendu compte que j'arrivais plus à m'endormir sans... que je me sentais bizarre lorsque je n'en avais plus (fatigué, à cran, insomniaque)

Je n'ai pas envie de rencontrer un médecin, vous me conseillez d'essayer de stopper net? Prendre quelque chose pour compenser? J'en prend en moyenne 30 à 40mg.

J'ai besoin d'aide. Il est temps que je me reprenne en main.

Mise en ligne le 25/01/2018

Bonjour,

Vous êtes devenu dépendant au Veratran , et vous nous avez déjà exposé votre situation dans une question précédente.

Nous ne pouvons malheureusement pas vous donner d'indices sur les dosages car nous ne sommes pas compétents en ce domaine, n'étant pas médecin. C'est pourquoi nous vous conseillons vivement de faire appel à un médecin généraliste ou à un addictologue dans une structure spécialisée, appelée : Centres de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie (CSAPA) afin d'avoir un avis médical quant à l'arrêt de votre médicament.

Vous pourrez y prendre rendez vous pour un entretien confidentiel et bénéficier si vous le souhaitez gratuitement d'un suivi médical et psychologique pour diminuer et arrêter votre traitement.

Vous trouverez un lien en fin de message pour vous orienter.

Si vous souhaitez en discuter plus longuement, nous restons à votre disposition au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h du matin, ou par chat de 14h à minuit.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Oppelia : CSAPA CAP 93

26 avenue Louis Lemesle
93150 LE BLANC MESNIL

Tél : 01 85 78 25 83

Site web : www oppelia fr

Accueil du public : Sur rendez-vous : lundi 13h-18h - mardi 14h-20h - mercredi 13h-17h- jeudi 10h-13h et de 14h-20h et vendredi 10h-13h et de 14h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous, des jeunes de 12 à 25 ans avec ou sans entourage.

[Voir la fiche détaillée](#)